# **UNE VICTOIRE PROFESSIONNELLE** ET PÉDAGOGIQUE POUR LE MÉTIER **DE PRIMEUR**

La création de la spécialité Primeur au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) est l'aboutissement d'un travail de plus d'un an et demi, mené entre le ministère de l'Education nationale, le corps professoral et la filière. L'arrêté portant sur la création de cette spécialité est paru au Journal Officiel de la République Française (JORF) le 1er août 2017. En plus des matières générales, le diplôme a été construit autour de 2 pôles majeurs : la connaissance du produit, en amont, et l'activité en point de vente. Le tableau ci-dessous résume les principaux enseignements qui seront dispensés aux élèves.

### Pôle 1

### Approvisionnement, stockage et préparation des fruits et légumes

- ► Réception et stokage des fruits et légumes
- Sélection et préparation des fruits et légumes en vue de leur mise en vente
- ► Réalisation d'une offre complémentaire
- Réalisation de préparations spécifiques
- Réceptioner les fruits et légumes Blocs de compétences Stocker les fruits et légumes
  - Prendre soin des fruits et légumes Préparer les fruits et légumes
  - Réaliser la coupe et l'emballage de fruits et légumes de grosse taille
  - Réaliser une corbeilleet des créations artistiques simples
  - Réaliser la fraiche découpe et d'autres préparations

UNITÉ UP1 Approvisionnement, stokage

### Pôle 2

Mise en valeur et vente des fruits et légumes

- ► La mise en valeur des fruits et légumes sur l'étal
- Le conseil client et la vente des fruits et légumes
- La tenue de la caisse
- La participation à l'animation du point de vente
- Réaliser les activités de contrôle et d'hygiène préalables à l'installation de
- Mettre en place l'étal et l'affichage
- Conseiller et orienter le client dans ses choix
- Vendre des fruits et légumes Gérer les opérations
- d'encaissement
- Concourir à l'animation du point de vente

### UNITÉ UP2

Mise en valeur et vente des fruits et légumes

La première rentrée aura lieu en septembre 2018 et prévoit l'ouverture d'au moins une classe par région. Toulouse, Lyon, Amiens ont déjà l'assurance d'ouvrir une classe dans un lycée professionnel ou un Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Pour poursuivre ces avancées, il reste dorénavant à trouver les entreprises qui pourront accueillir les élèves. La mise en place de cette formation contribuera à redonner de la valeur à nos produits en introduisant la vente assistée dans les rayons fruits et légumes, à l'image de la boucherie ou de la poissonnerie. Cela permettra de faire de la pédagogie auprès du grand public en leur expliquant quand et comment consommer leurs fruits et légumes frais.



## **LE CAP PRIMEURS PERMETTRA AUX TITULAIRES D'EXERCER**



Dans les commerces de détail de fruits et légumes (sédentaires ou non)



Dans les magasins de producteur en vente directe



Dans les entreprises de gros en fruits et



Dans les coopératives, entreprises d'expédition, d'exportation et d'importation de fruits et légumes



Dans les entrepôts et centrales d'achats fruits et légumes



Dans les rayons fruits et légumes des grandes, movennes et petites surfaces

